



Conseil de sécurité

Débat ouvert sur la

Violence sexuelle dans les conflits armés

Open debate on conflict-related sexual violence

New York, le 2 juin 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse tient à remercier la présidence française d'avoir organisé ce débat et salue le dernier rapport du Secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits armés et ses recommandations. La Suisse voudrait souligner trois points: premièrement, les défis que posent les mouvements de population importants en termes de protection dans un contexte de migration ou de déplacements forcés, deuxièmement, la traite d'êtres humains, en particulier de femmes et d'enfants, utilisée comme un moyen d'alimenter les conflits armés, le terrorisme et l'extrémisme violent et troisièmement, l'importance de mettre un terme à l'impunité des actes de violence sexuelle ou fondée sur le genre.

Monsieur le Président,

La Suisse est extrêmement préoccupée par les récits faisant état de l'exploitation et de la traite de personnes dans le contexte des vastes mouvements de réfugiés et de migrants. Dès lors, nous nous félicitons de la présence aujourd'hui de Mme Maria Grazia Giammarinaro, Rapporteur spécial sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants. Elle présentera son rapport consacré à la traite des êtres humains dans les conflits et les situations post-confliktuelles lors de la 32^e session du Conseil des droits de l'homme, qui se tiendra prochainement.

Les personnes non enregistrées qui se déplacent ou sont déplacées sont particulièrement vulnérables à la traite d'êtres humains, et plus particulièrement les femmes et les filles. Elles sont des victimes faciles pour les réseaux criminels, y compris ceux du crime organisé. Nous devons adopter une approche globale et prendre en compte tous les acteurs déterminants : forces de maintien de la paix, police frontalière, autorités d'immigration et acteurs humanitaires, car ils ont tous un rôle à jouer en matière de prévention et de lutte contre la traite des êtres humains. Ces acteurs devraient travailler avec une approche sensible au genre, par l'inclusion de personnel et de cadres féminins.

Les politiques migratoires restrictives qui limitent les chances des femmes et des filles de quitter les zones en conflit augmentent leur vulnérabilité à l'exploitation et à la traite d'êtres humains. Un renforcement du dialogue et de la coopération devrait nous permettre de trouver des moyens de rectifier ces

politiques et de garantir que les femmes et les filles issues de régions touchées par un conflit ne soient pas victimes de ces phénomènes.

Monsieur le Président,

Comme souligné par le dernier rapport du Secrétaire général, la traite de femmes et de filles est devenue un élément à part entière de l'économie de guerre, du terrorisme et de l'extrémisme violent. Nous avons la preuve que des groupes armés, parmi lesquels des groupes terroristes comme l'Etat islamique financent leurs activités par ce trafic et nous savons également que les femmes et les filles sont utilisées comme incitation au combat et pour récompenser les combattants.

D'une part, il est important de prendre conscience que la traite de personnes, de femmes, de filles et d'enfants en particulier, alimente les conflits armés, le terrorisme et l'extrémisme violent. D'autre part, il est fondamental d'assurer la participation des femmes et des filles dans le développement de stratégies de lutte contre la traite, contre le terrorisme et pour la prévention de l'extrémisme violent. Le rapport du Secrétaire général ainsi que son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent soulignent l'importance de l'autonomisation des femmes comme force pour une paix durable. Nous sommes d'avis que le 5^{ème} examen de la Stratégie antiterroriste mondiale constitue une occasion de discuter de cette question.

La liste des groupes non étatiques commettant des violences sexuelles dans des conflits armés mentionnée dans l'actuel rapport du Secrétaire général est encore longue. Il est donc important de renforcer le dialogue avec les groupes armés afin qu'ils se conforment davantage au droit humanitaire et aux droits de l'homme. A cet effet, la Suisse soutient l'ONG Appel de Genève, qui discute avec les groupes armés afin de renforcer la prévention et la réduction de la violence sexuelle, en leur faisant signer des engagements volontaires sur le respect des normes internationales.

La Suisse a intensifié ses efforts visant à prévenir les violences sexuelles dans les conflits armés. L'une des priorités consiste à mobiliser les jeunes hommes pour prévenir la violence. Un travail pédagogique sur le genre et les droits des femmes, combiné à une réflexion sur l'identité masculine peut permettre d'y parvenir. Les clichés associés à la masculinité qui se construisent sur la violence sont malheureusement très efficaces pour la mobilisation et le recrutement.

Monsieur le Président,

La Suisse est préoccupée par le climat d'impunité qui règne en rapport avec la violence sexuelle dans les conflits armés et soutient les efforts déployés par la CPI et par le Bureau du procureur pour lutter contre l'impunité pour les crimes sexuels et fondés sur le genre. Elle plaide en outre pour une approche holistique dans le traitement des survivants de violences sexuelles.

Le dernier rapport illustre comment, en prenant l'exemple de la RDC, une approche intégrative du traitement des survivants peut augmenter la probabilité que ces derniers portent plainte. La Suisse soutient les efforts en RDC visant à fournir aux victimes une représentation légale devant les tribunaux nationaux et les efforts de documentation de cas violences sexuelles ou fondées sur le genre susceptibles d'être utilisés à titre de preuve par la CPI.

Enfin, je tiens à insister sur l'importance d'une action globale contre la traite d'êtres humains ainsi que l'exploitation et les abus sexuels commis par le personnel des Nations Unies. Nous demandons au Secrétaire général de poursuivre sans relâche et sans délai ses efforts. Nous rappelons qu'il en va de la responsabilité des Etats d'enquêter et de poursuivre toutes les violations présumées et de traduire les auteurs en justice. Le pool d'experts Justice Rapid Response pourrait être mis à profit de sorte à disposer du personnel adéquat pour mettre en œuvre la politique de tolérance zéro.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Mr. President,

Switzerland thanks the French presidency for organizing this timely debate and welcomes the latest report of the Secretary-General on conflict-related sexual violence and its recommendations. We would like to emphasize three elements: first, protection challenges in the face of the large movements of migrants and forcefully displaced persons, second, trafficking in persons, in particular women and children, as a means to fuel armed conflict and terrorism, and third, the importance of ending impunity for sexual and gender-based violence.

Mr. President,

Switzerland is highly concerned by the accounts of exploitation and trafficking in the context of large movements of refugees and migrants. For this reason, we welcome the presence of the Special Rapporteur on Trafficking in Persons, especially Women and Children, Maria Grazia Giammarinaro among us today, who will present her report addressing trafficking in persons in conflict and post-conflict situations at the upcoming 32nd Session of the Human Rights Council.

Unregistered individuals on the move and displaced persons are particularly vulnerable to trafficking, especially women and girls. They are easy victims for criminal networks including organized crime. We need to adopt a broad perspective and include all relevant actors: peacekeeping forces, border police, immigration officials and humanitarian actors all have a role to play in preventing and fighting trafficking. These actors should work with a gender-sensitive approach, including female officers and personnel.

Restrictive migration policies that limit opportunities for women and girls fleeing from conflict zones increase their vulnerability to exploitation and trafficking. Through increased dialogue and cooperation we should find ways to adjust these policies and to ensure that women and girls coming from conflict-affected areas are not subject to trafficking.

Mr. President,

During recent armed conflicts, trafficking of women and girls became a full-fledged element of the economy of war and terrorism, as the latest report of the Secretary General highlights. Not only do we have proof that armed groups, including terrorist groups such as ISIL, finance their activities through trafficking. Women and girls are used as incentives and rewards for fighters.

On the one hand, it is important to understand that trafficking in persons, in particular women, girls and children fuels armed conflict, terrorism and violent extremism. On the other hand, it is fundamental to ensure the participation of women in the development of anti-trafficking and counter-terrorism and PVE strategies. The Secretary-General's report as well as the his Plan of Action to Prevent Violent Extremism highlight the importance to empower women as a force for sustainable peace and the prevention of violent extremism. We share the view that the fifth review of the United Nations Global Counter-Terrorism Strategy is an opportunity to address this issue.

The list of non-state armed groups engaged in conflict related sexual violence in the current report of the Secretary General remains long. This underlines the importance of a systematic engagement with armed groups to improve their compliance with international humanitarian law and human rights law. To this end, Switzerland supports for example the NGO Geneva Call which engages with armed groups notably to enhance the prevention and reduction of sexual violence by signing voluntary commitments to abide by international norms.

Switzerland has stepped up its efforts to prevent gender-specific violence in armed conflicts. One priority is involving young and adult men in the prevention of violence. This is achieved through educational work on gender and women's rights as well as through reflection on the 'male identity'. Stereo-

typical images of masculinity that are shaped by violence are unfortunately extremely effective as means of mobilisation and recruitment.

Mr. President,

Switzerland is concerned by the climate of impunity which surrounds conflict-related sexual violence and supports in particular the efforts of the ICC and its Prosecutor to fight against impunity for sexual and gender-based crimes. We also advocate for a holistic approach in treating survivors of sexual violence.

As mentioned in the current report, the DRC is a good example on how an integrative approach in treating survivors can increase the likelihood of them filing a report with the justice system. In the DRC, Switzerland supports efforts to provide legal representation to victims before national courts and also documents sexual and gender-based violence cases as source of evidence for the ICC.

Finally, I want to highlight the importance of broad action against trafficking and sexual exploitation and abuse by UN personnel. We call on the Secretary General to continue to pursue this issue vehemently and without delay and recall that States have the responsibility to investigate and prosecute all alleged violations and to bring perpetrators to justice. The roster of Justice Rapid Response could be used for adequate human resources to enforce the zero tolerance policy.

Thank you.